

De nouvelles implantations sont prévues selon les besoins, prioritairement dans les cantons ruraux et les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elles se font en concertation avec les élus locaux au regard du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public⁽³⁾, coréalisé par l'État et le Département. Dans ce cadre, des rencontres sont organisées depuis juin 2018 entre les services de la préfecture et du Département, et les communautés de communes, afin de recueillir les attentes des territoires. Le projet de création d'une maison France services sur celui de la communauté de

communes de la Vanne et du Pays d'Othe est né à cette occasion, en juin 2018.

Chaque canton devra être couvert par une maison France services d'ici 2022. Pour les personnes habitant dans les territoires les plus éloignés, le Conseil départemental étudie un projet de « Bus France services » itinérant.

⁽¹⁾ À Charny Orée de Puisaye, Theil-sur-Vanne et Chéroy.

⁽²⁾ Formation socle assurée par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et formations spécifiques organisées par chaque opérateur.

⁽³⁾ Portant sur les thématiques santé, commerce et services au quotidien, services publics, sociaux et de l'emploi, transports et mobilité, et numérique.



NOUVEAUTÉ : 9 SERVICES PUBLICS EN 1 SEUL LIEU

- Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)
- Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM)
- Caisse nationale d'allocations familiales (CAF)
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Pôle emploi
- La Poste
- Les comptes publics (Direction départementale des finances publiques)
- La justice (information, orientation)
- Le ministère de l'Intérieur en ce qui concerne les titres (cartes grises, cartes nationales d'identité, passeports...)

Le Conseil départemental est un partenaire majeur de cette politique publique visant à rapprocher les services des habitants de l'Yonne. En septembre 2019, il a annoncé qu'il allait porter un bus France services opérationnel fin 2020 - début 2021, avec un financement Département et État."



Robert Bideau,
vice-président du Conseil départemental,
président de la commission des Solidarités départementales